



Lettre d'information n°6, 2018

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine

Sommaire

Actualités

Transhumance 2017
Plaquette propriétaires
Acquisition PRO NATURA

Gestion

Point sur les contrats
Natura 2000
A l'honneur : la commune
de Saclas

Éditorial

C'est en 1999 que le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 au titre de la directive Habitat, Faune et Flore. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 hectares.

En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs, soit 108 hectares. **10 ans déjà** que le site existe sous cette superficie, signe d'une reconnaissance européenne de la qualité de ses habitats !

Et comme nous, vous n'avez pas vu le temps passer ! Ce temps passé à préserver les **richesses écologiques** de ce territoire et à valoriser le retour à des pratiques ancestrales de gestion tel que le pâturage ovin.

Les actions engagées depuis le début de l'animation ont permis de restaurer certaines pelouses grâce à la force bénévole de **NaturEssonne**, d'en entretenir d'autres grâce à l'implication d'un éleveur local, la « **Ferme de Beaumont 91** » et d'en préserver certaines grâce aux activités foncières de **PRO NATURA Ile-de-France**.

Camille HUGUET, animatrice du site Natura 2000 de la Juine & Pauline CARRAÏ, présidente de NaturEssonne.

- Actualités -

■ Transhumance 2017

Organisée par NaturEssonne avec le concours de la Ferme de Beaumont 91 et de la commune de Fontaine-la-Rivière, une petite transhumance s'est tenue le 9 avril 2017 entre les secteurs de la Garenne de Chanteloup et du Carrossier, pour le plaisir des petits comme des grands.



Au programme, une démonstration de chiens de Berger et pour clôturer la journée, un pot de l'amitié.



150 participants, pour une dizaine de moutons étaient présents. Le but de cet évènement ? Faire découvrir les pelouses calcicoles, leurs richesses comme leurs menaces, au plus grand nombre de personnes. Mission accomplie !

■ Acquisition de PRO NATURA



Plaquette à destination des propriétaires



La démarche Natura 2000 étant basée sur le volontariat, il est nécessaire d'impliquer et d'informer les propriétaires sur les mesures contractuelles (contrats et chartes Natura 2000) auxquelles ils peuvent prétendre. Une plaquette d'information leur étant destinée a été rédigée en décembre 2016. Celle-ci a pour objectif d'expliquer aux propriétaires les possibilités offertes par Natura 2000 en termes de préservation des pelouses calcicoles.

Vous pouvez télécharger la plaquette sur le site : <http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/>

Suite au décès d'un agriculteur sur le secteur de la Fontaine des Ridelles et à la préemption de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), environ 17 hectares de pelouses sèches du site Natura 2000 ont pu être acquises le 27 novembre 2017 par PRO NATURA IDF, sur les communes de Saclas et de Saint-Cyr-la-Rivière.

Il s'agit de la centième acquisition de PRO NATURA en Île-de-France.

■ Point sur les contrats Natura 2000

Sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, deux contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers sont en cours. Les actions prévues correspondent à la mesure 6 du Document d'Objectif (DOCOb*) : le pâturage extensif d'ovins. Le prestataire technique est la Ferme de Beaumont 91. Il utilise des brebis de races Romane et Solognote qu'il élève pour la vente d'agneaux de lait.



Le premier contrat est localisé sur le secteur de la Fontaine des Ridelles au lieu-dit Grand-Champ. Il a débuté en 2016. La parcelle de 5 hectares est séparée en trois enclos et le troupeau est déplacé de l'un à l'autre selon un cahier de pâturage. Une quarantaine de moutons pâturent chaque année de la mi-juin à la mi-novembre.



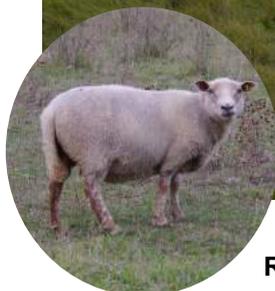
Le second contrat est localisé sur le secteur de Champ-Brûlard, à Saclas. Il a été signé en 2017 pour une durée de pâturage de 4 jours. Cette même année, 36 brebis étaient présentes. Le berger les amenait ponctuellement de Grand-Champ, et passait la journée avec elles sur la zone à pâturer de 2,5 hectares, avant de les ramener pour la nuit.

PRO NATURA Île-de-France

Signataire de plusieurs contrats Natura 2000, cette structure associative a pour objectif d'acquérir des espaces naturels et de les préserver via le foncier. Créée en 1988, elle joue le rôle de Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Ile-de-France.

Pour en savoir plus :
www.pro-natura-idf.fr

Solognote



Romane

*DOCOb : il s'agit d'un document de diagnostic et d'orientation pour la gestion d'un site Natura 2000.

■ A l'honneur : la commune de Saclas

Première commune d'Ile-de-France à avoir signé un contrat Natura 2000 en 2006, la commune de Saclas poursuit son implication dans la démarche par la signature d'un nouveau contrat en 2017, mais aussi par la conduite de chantiers nature au cours des deux dernières années, avec les bénévoles de NaturEssonne.

C'est ainsi que le 4 février 2017, un chantier nature avec des habitants et des bénévoles de l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA) et de NaturEssonne, s'est tenu sur le secteur de Champ Brûlard.

Toujours sur le même secteur, en octobre 2017 et 2018, ce sont respectivement 3 et 2 jours de chantiers qui ont pu être réalisés avec une équipe de jeunes saclasiens venus soutenir les actions de nettoyage et d'entretien de leur commune.



Vous êtes propriétaire de pelouses calcicoles sur le site Natura 2000 ? Vous aussi, vous pouvez vous engager dans la démarche Natura 2000 !



NaturEssonne

NaturEssonne

Camille HUGUET, animatrice du site

10, place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge

01.69.96.77.75.

camille.huguet@naturessonne.fr

Pour toute information, NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, se tient à votre disposition.

Réalisation : HUGUET, NaturEssonne

Crédits photos : HUGUET & MORIZOT

Imprimé sur papier recyclé 100 % Cyclus,
par Numeric Print Services
Labellisé Imprim'Vert 2018

